



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT
LE JEUDI 3 AVRIL 2025

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue au Pavillon de la biodiversité, le jeudi 3 avril 2025 à 8h05, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un moyen technologique, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Natalia Zuluaga Puyana, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, madame et messieurs les conseillers Gilles Lapierre, Sylvain Cazes, Mario Perron et Natalia Zuluaga Puyana.

Sont absents à cette séance, mesdames et messieurs les conseillers Chantale Boudrias, Johanne Di Cesare, David Lemelin et André Camirand.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nancy Trottier, directrice générale et Me Geneviève Noël, greffière adjointe sont présentes.

132-04-25

OCTROI DE CONTRAT - MODIFICATION DE POTEAUX DE CLÔTURE EXISTANTS ET AJOUT DE FILETS ARRÊT-BALLON AU PÔLE CULTUREL ET SPORTIF – 2025GE03-DP

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à une demande de prix pour la modification de poteaux de clôture existants et l'ajout de filets arrêt-ballon au Pôle culturel et sportif;

CONSIDÉRANT que deux (2) offres de services ont été reçues et que les fournisseurs sont les suivants :

Fournisseurs	Montant (\$) (Taxes incluses)
Clôtures Solival Inc.	40 212,51 \$
G.Daviault Ltée	90 255,38 \$ (montant corrigé)

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Perron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer le contrat pour la modification de poteaux de clôture existants et l'ajout de filets arrêt-ballon au Pôle culturel et sportif à Clôtures Solival Inc., aux prix unitaires et forfaitaires soumis, le tout conformément à la demande de prix 2025GE03-DP et à la proposition reçue datée du 20 mars 2025.

La valeur approximative de ce contrat est de 40 212,51 \$, taxes incluses.



No de résolution
ou annotation

D'autoriser le directeur du Service du bureau de projets, la chef de division - Bureau de projets, le chargé de projets ou le technicien chargé de projets à signer, pour et au nom de la Ville, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

Que les sommes nécessaires aux fins de cette dépense soient puisées à même les disponibilités du règlement numéro 1708-21 (poste budgétaire 23-708-10-391).

133-04-25

OCTROI DE CONTRAT - SERVICES PROFESSIONNELS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC - RECONSTRUCTION DE RUE ET AMÉNAGEMENT - 2024GE52-DP

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à une demande de prix pour les services professionnels d'éclairage public – reconstruction de rue et aménagement;

CONSIDÉRANT que la demande de prix comprenait cinq lots, soit :

Lot 1 : Reconstruction de la rue Monette et du croissant Sainte-Catherine (2025);

Lot 2 : Reconstruction de la rue Marotte ainsi que le rond-point de la rue Morin (2025);

Lot 3 : Reconstruction de la rue Marcotte (entre Mailhot et Blais) et éclairage de la rue Migeon (2025);

Lot 4 : Reconstruction de la rue Saint-Georges (2025);

Lot 5 : Réfection de 3 passages piétons dans le secteur des C (2026);

CONSIDÉRANT que deux (2) offres de services ont été reçues et que les fournisseurs sont les suivants :

Fournisseurs	Montant (\$) (Taxes incluses) Lot 1	Montant (\$) (Taxes incluses) Lot 2	Montant (\$) (Taxes incluses) Lot 3	Montant (\$) (Taxes incluses) Lot 4	Montant (\$) (Taxes incluses) Lot 5
Stantec Experts-Conseils Ltée	25 103,07 \$ (montant corrigé)	23 736,55 \$ (montant corrigé)	21 574,13 \$ (montant corrigé)	22 549,53 \$ (montant corrigé)	28 156,31 \$
Artelia Canada Inc.	27 019,13 \$	25 783,14 \$	25 294,50 \$	25 294,50 \$	30 410,89 \$

Il est PROPOSÉ par monsieur Sylvain Cazes ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer le contrat pour les services professionnels d'éclairage public – reconstruction de rue et aménagement pour les lots 1 à 4 (lot 1 : Reconstruction de la rue Monette et du croissant Sainte-Catherine (2025), lot 2 : Reconstruction de la rue Marotte ainsi que le rond-point de la rue Morin (2025), lot 3 : Reconstruction de la rue Marcotte (entre Mailhot et Blais) et éclairage de la rue Migeon (2025), lot 4 : Reconstruction de la rue Saint-Georges (2025)) à Stantec Experts-Conseils Ltée, aux prix forfaitaires soumis, le tout conformément à la demande de prix 2024GE52-DP et à la proposition reçue datée du 12 mars 2025.

La valeur de ce contrat pour le lot 1 : Reconstruction de la rue Monette et du croissant Sainte-Catherine (2025) est de 25 103,07 \$, taxes incluses.



No de résolution
ou annotation

La valeur de ce contrat pour le lot 2 : Reconstruction de la rue Marotte ainsi que le rond-point de la rue Morin (2025) est de 23 736,55 \$, taxes incluses.

La valeur de ce contrat pour le lot 3 : Reconstruction de la rue Marcotte (entre Mailhot et Blais) et éclairage de la rue Migeon (2025) est de 21 574,13 \$, taxes incluses.

La valeur de ce contrat pour le lot 4: Reconstruction de la rue Saint-Georges (2025) est de 22 549,53 \$, taxes incluses.

De ne pas accorder le contrat pour le lot 5 : Réfection de 3 passages piétons dans le secteur des C (2026) dans le cadre de la demande de prix pour les services professionnels d'éclairage public – reconstruction de rue et aménagement – 2024GE52-DP.

D'autoriser le directeur du Service du bureau de projets, la chef de division - Bureau de projets ou le chargé de projets à signer, pour et au nom de la Ville, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

Que les sommes nécessaires aux fins de cette dépense soient puisées à même les disponibilités du poste budgétaire 02-391-00-411 et imputées par la suite aux différents règlements d'emprunt des projets à l'étude.

134-04-25

EMBAUCHE TEMPORAIRE AU POSTE DE COORDONNATEUR – SPORTS ET INSTALLATIONS AU SERVICE DES LOISIRS

Il est PROPOSÉ par madame Natalia Zuluaga Puyana ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'embaucher, au plus tôt en date de la présente résolution et au plus tard le 14 avril 2025 et jusqu'au retour du titulaire du poste, monsieur Zachary Piché à titre d'employé temporaire à l'essai au poste de coordonnateur – Sports et installations au Service des loisirs, aux conditions prévues au Recueil des conditions de travail des employés cadres, à l'exception de l'adhésion au régime de retraite. Le salaire à l'embauche sera celui de l'échelon 1 de la classe 1 du Recueil des conditions de travail des employés cadres.

Que les sommes nécessaires aux fins de cette dépense soient puisées à même les disponibilités du poste budgétaire 02-711-00-111.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne n'assistant, aucune période de questions n'a eu lieu et aucune question n'a été reçue.

Jean-Claude Boyer, maire

Me Geneviève Noël, greffière adjointe